

LICENCE L1

SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

FORMATION INITIALE

- **DOMAINE Sciences humaines et sociales**
- **MENTION Sciences de l'éducation et de la formation**

Responsable Pédagogique : Nathalie Savard
Scolarité : Nathalie Génier-Rahmé

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026
Édition de juillet 2025



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE
UFR des Sciences de l'éducation,
sciences sociales et Staps

SOMMAIRE

I./ CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

1. Le référentiel de la Licence SHS, mention Sciences de l'Education et de la formation 3

- 1.1 - L'acquisition de compétences disciplinaires
- 1.2 - L'acquisition de compétences préprofessionnelles
- 1.3 - Les débouchés professionnels de la licence

2. Les dispositions générales de la Licence 5

- 2.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus
 - 2.1.1 - Règles générales
 - 2.1.2 - Ajournement avec autorisation à poursuivre (AJAP / profil conditionnel)
 - 2.1.3 - Redoublement
- 2.2 - Contrôle de l'assiduité
 - 2.2.1 - Assiduité aux CM et TD
 - 2.2.2 - Absences et retards
- 2.3 - Report de notes de 1^{ère} session
- 2.4 - Lutte contre le plagiat
- 2.5 - Régime spécial d'étude (RSE) – régime dérogatoire : modalités pédagogiques spéciales
- 2.6 - Allègements de formation
- 2.7 - La reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant
- 2.8 - Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale
- 2.9 - Règles de la communication par mail

II./ LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

3. Rentrée / Modalités d'inscription pédagogique 9

4. S'informer, suivre et vivre sa scolarité à l'UPEC 10

- 4.1: Le calendrier de la licence 2025/2026
 - 4.1.1 - Plannings des 1er et 2nd semestres
- 4.2: S'informer pour suivre sa scolarité avec le service de la scolarité
 - 4.2.1 - Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité
 - 4.2.2 - Coordonnées du responsable pédagogique de la licence 1^{ère} année
 - 4.2.3 - Informations sur la scolarité : affichage mural, informations en ligne : plannings des cours, numéros des salles de cours.
 - 4.2.4 - Les examens
 - 4.2.5 - Proclamation des résultats des examens
- 4.3: Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants sur le site pyramide
 - 4.3.1 - La salle de documentation
 - 4.3.2 - La restauration
 - 4.3.3 - La salle informatique en libre-service
 - 4.3.4 - Salles accessibles pour l'étude
- 4.4: Contacter les enseignants de la licence
- 4.5: S'orienter à l'université Paris Est Créteil
 - 4.5.1 - Plan d'accès à l'université
 - 4.5.2 - Plan d'accès aux différents sites

5. Le programme de la licence : UE et ECUE 18

- Enseignements du semestre 1 (UE 1 à UE 3)
- Enseignements du semestre 2 (UE 4 à UE 6)

6. Contenus détaillés des enseignements

- Semestre 1 19
- Semestre 2 31

I. / CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

1. REFERENTIEL DE LA LICENCE SHS, MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

Transdisciplinaire, la licence, mention Sciences de l'éducation, aborde les pratiques éducatives (mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives), les acteurs et les institutions du champ de l'éducation par une approche sociologique, psychologique, anthropologique et historique. Elle initie l'étudiant au processus de production des connaissances, aux principaux enjeux de la recherche et des méthodes scientifiques du champ éducatif et social. Elle prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études.

1.1 L'acquisition de compétences disciplinaires a pour objectif de

- Développer des connaissances sur le mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives, l'histoire et l'économie de l'éducation.
- Acquérir les fondements des théories éducatives à travers les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.
- Croiser les points de vue des disciplines constitutives des sciences de l'éducation pour élaborer une problématique.
- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Mobiliser les données et les méthodes en Sciences Sociales à travers la Recherche Action pour éclairer une problématique d'éducation pour circonscrire et expliciter la nature de la problématique.
- Mettre en œuvre les outils et méthodes d'analyse adaptés pour traiter une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Traiter les résultats par les méthodes quantitatives et qualitatives.
- Être apte à rédiger des textes à caractères scientifiques et un compte rendu d'observation.
- Réaliser un rapport complet et synthétique.
- Analyser des situations d'apprentissage en référence aux principales conceptions pédagogiques et aux contraintes des techniques de l'information et de la communication.
- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges de formation.

1.2 A partir des compétences disciplinaires, la licence a aussi pour finalité de développer des compétences préprofessionnelles par des mises en situation dans le cadre d'un stage en établissement scolaire (école maternelle et élémentaire) et/ou au sein d'une structure éducative et sociale afin de

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives en développant des compétences transversales
- Être capable de prendre en compte les besoins sociaux en intervention éducative et réponses institutionnelles.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet collectif.
- Aider à l'élaboration d'un projet de formation ou d'insertion vers l'emploi.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

1.3 Les débouchés professionnels et les métiers de la licence SHS, mention Sciences de l'éducation

La licence SHS mention Sciences de l'éducation prépare aux métiers du secteur de l'éducation, de la formation, du travail social, de la médiation, de la culture, de l'aide spécialisée, de l'animation ou de l'éducation pour la santé.

Les débouchés

Masters en Sciences de l'éducation, en sciences sociales, de l'enseignement 1er ou 2nd degré.

Licences professionnelles : accompagnement social, métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle, formation compétences emplois.

Tous les concours de la Fonction Publique ouverts à Bac+3.

Les métiers accessibles

- les métiers de l'enseignement (professorat des écoles, conseiller principal d'éducation (CPE)...))
- les métiers de la formation (formateur d'adultes, concepteur de formation et de supports pédagogiques en entreprises ou centres de formation, responsable de la formation continue...)
- les métiers de l'éducation populaire (Responsable d'institutions de l'éducation populaire, animateur socioculturel, accompagnement éducatif...)
- les métiers de l'insertion et de l'intervention sociale (agent d'insertion dans une structure de l'économie sociale et solidaire, éducateur-trice en milieu ouvert, chef de projet...)

2. LES DISPOSITIONS GENERALES DE LA LICENCE

2.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus

➤ 2.1.1 – Règles générales

Consulter le texte réglementaire sur ce lien du site de l'UPEC :

[Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes en Licence - UPEC](#)

La licence est structurée en semestres et se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Le contrôle des connaissances est organisé soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

Des évaluations ont lieu au cours de chaque semestre, sous différentes formes : Travaux Dirigés (TD), oraux, remise d'écrits... En fin de semestre des partiels peuvent venir clôturer les cours par des examens finaux où les étudiants ont le même examen. Une session de rattrapage est organisée à l'issue du second semestre.

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, entre les UE à l'intérieur d'un semestre et entre les semestres à l'intérieur d'une année. Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale lors des jurys qui se tiennent à l'issue de chaque semestre. Une compensation semestrielle a lieu entre les semestres 1 et 2.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés sans limitation de durée pour les réinscriptions ultérieures.

➤ 2.1.2 Ajournement avec autorisation à poursuivre (AJAP / profil conditionnel)

Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas la moyenne générale de 10 sur l'ensemble de l'année mais aurait validé l'un des deux semestres et aurait un semestre de retard avec une moyenne supérieure ou égale à 8/20, il aurait toutefois la possibilité de passer en année supérieure sous le statut d'**AJAP (Ajourné mais Autorisé à Poursuivre.)**

Il doit alors valider les matières éligibles du semestre non validé (se rapprocher de la scolarité). Pour cela, il a la possibilité de se présenter aux examens de première session en janvier et mai et/ou lors de la deuxième session en juin (session de rattrapage).

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3ème année si semestre 1 ou 2 non validé).

Lorsque l'emploi du temps le permet, les AJAP qui le souhaitent peuvent assister aux enseignements qu'ils doivent repasser. Attention, il peut y avoir des chevauchements d'emploi du temps entre les années. Toutefois, ils n'ont pas obligation d'assiduité dans ces enseignements. Ceci leur permet de suivre prioritairement les cours de l'année supérieure.

Dans les enseignements manquants de l'année inférieure, ils doivent se présenter aux épreuves d'évaluation selon les mêmes modalités que le régime dérogatoire. Attention, il revient à l'étudiant de s'informer des dates des épreuves qu'il doit repasser, en suivant les informations sur la page scolarité en ligne de l'année inférieure ou en se renseignant auprès de la scolarité.

Le passage conditionnel entre la licence et la première année de master n'est pas autorisé.

➤ **2.1.3 - Redoublement**

Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas la moyenne générale de 10 sur l'ensemble de l'année, il doit alors valider les matières éligibles du ou des semestres non validés (se rapprocher de la scolarité). Pour cela, il a la possibilité de se présenter aux examens de première session en janvier et mai et/ou lors de la deuxième session en juin (session de rattrapage).

2.2 - Contrôle de l'assiduité au CM et TD

➤ **2.2.1 - Assiduité aux CM et TD**

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) est obligatoire. Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque séance de TD.

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) n'est pas obligatoire pour les étudiants bénéficiant d'un régime dérogatoire.

L'assiduité n'est pas contrôlée lors des cours magistraux ; cependant, il est vivement recommandé à tous les étudiants de suivre les CM.

➤ **2.2.2 Absences et retards :**

Absences injustifiées :

Toute absence injustifiée (ABI) entraîne la défaillance (DEF) quel que soit le statut de l'étudiant. L'ABI sera saisie au niveau de l'épreuve ; la moyenne ne sera donc pas calculée et remontera en DEF au niveau du semestre et de l'année. Dans ce cas, l'étudiant devra obligatoirement repasser l'épreuve à la session de rattrapage (session 2).

Absences justifiées et retard :

Sont reconnues comme des absences justifiées :

- o Toutes les convocations institutionnelles (judiciaire ou civile, pour cause d'examen, etc.),
- o toutes celles relevant des droits liés à l'état civil (congrés liés à la naissance, au décès, etc.),
- o les arrêts maladie avec certificats,
- o les rendez-vous médicaux et paramédicaux,
- o les situations indépendantes de votre volonté avec justificatif (incidents dans les transports en commun ou sur la route, urgence familiale...).

Les étudiants doivent arriver en cours et en TD à l'heure. Sont reconnus comme des retards abusifs ceux au-delà de 15 minutes après l'heure de début de l'enseignement.

La mention ABJ sera saisie au niveau de l'épreuve à la place d'une note dans les cas suivants :

- 3 absences justifiées = ABJ = 0
- 2 absences justifiées + 1 retard = ABJ = 0
- 1 absence justifiée + 3 retards = ABJ = 0
- 4 retards = ABJ = 0

2.3 - Report des notes de 1^{ère} session

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les ECUE éligibles (se rapprocher de la scolarité) auxquels il se représente et se voit attribuer la meilleure des deux notes obtenues (entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session) pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session. La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les ECUE auxquels il ne s'est pas représenté à la deuxième session.

2.4 - Lutte contre le plagiat

Le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) stipule que, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée mais dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est un vol intellectuel et une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

L'Université Paris-Est Créteil s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

Le plagiat peut donner lieu à une sanction et l'étudiant traduit devant la commission disciplinaire de l'université, présidée par un vice-président et composée d'enseignants, d'étudiants et de membres de l'administration, devant laquelle l'étudiant peut être défendu par un élu étudiant de son choix.

Après délibération de la commission, l'étudiant risque une sanction pouvant aller du zéro jusqu'à une interdiction d'examens ou une exclusion de l'université de quelques mois à plusieurs années.

Les cours des enseignants et thèses de doctorants diffusés sur le Net sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle. Selon l'article L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L 122-4 du CPI).

Des peines peuvent être également prononcées au civil et au pénal. En d'autres termes, l'étudiant est passible de dommages et intérêts (civil) et jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (pénal).

2.5 – Régime Spécial d'Etude (RSE) - Régime dérogatoire :

Consulter le texte règlementaire :

[Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière](#)

Ce régime spécial est en particulier réservé aux étudiants salariés (qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne), aux étudiants chargés de famille, stagiaires, double-cursus, sportifs de haut niveau, artistes...).

Ces derniers pourront s'inscrire au régime dérogatoire, pour les enseignements auxquels ils ne peuvent pas assister.

Pour bénéficier du régime dérogatoire, une demande devra être effectuée **au plus tard trois semaines après le début des cours du semestre** selon les modalités précisées par la scolarité.

2.6 – Allègement de formation

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des enseignements validés antérieurement dans une autre formation. Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard trois semaines après le début des enseignements**.

2.7 – La reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant :

Vous souhaitez valoriser votre engagement étudiant, consultez la procédure :

[La valorisation de l'engagement étudiant à l'UPEC](#)

2.8 – Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale Etudiants en programmes d'échanges internationaux

Les étudiants originaires de pays européens qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres à l'UFR SESS-STAPS doivent prendre contact avec le service chargé des Relations Internationales à l'UFR SESS. Toutes les informations utiles sur ces programmes, (notamment les aides financières proposées...) peuvent être consultées sur la page web de l'université :

www.u-pec.fr

rubrique : UFR SESS-STAPS

rubrique : International.

Ces étudiants sont susceptibles de recevoir une évaluation spécifique. Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation. Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

De nombreuses opportunités à l'étranger sont également offertes aux étudiants pour :

- Partir en Europe avec le programme ERASMUS (auprès des universités partenaires de l'UFR SESS-STAPS)
- Découvrir les Etats-Unis avec le programme MICEFA
- Effectuer un stage dans le monde entier
- Acquérir une expérience professionnelle internationale dans le cadre d'un assistantat de langue.

Contact et informations à l'UFR SESS-STAPS :

Bureau 605 - 01 45 17 44 75

adresse mail : international-sess.staps@u-pec.fr

2.9 - Règles de la communication par mail

- **Communication par courrier électronique : règles de forme**

Lorsque vous envoyez un mail, vous demandez une information, un renseignement à une *personne* par courrier électronique. **Il convient donc de respecter les règles de forme suivantes :**

« *Bonjour Madame / Monsieur (précisez le nom),*

Je souhaiterais s'il vous plait savoir (pourquoi j'écris)...

Pas d'abréviation, des majuscules pour débiter et de la ponctuation.

Bien cordialement,

Prénom + Nom + Groupe »

Avant envoi, vous veillerez à relire votre message pour éliminer les abréviations et les erreurs d'orthographe.

- **S'organiser pour une efficacité optimale : étudiant-délégué de groupe**

Objectif : ne pas être « noyé » sous les mails...

-Choisir avec chaque délégué de groupe le jour d'envoi des mails ;

-Ecrire ses questions à son délégué de groupe – qui centralise toutes les demandes du groupe ;

-Le délégué écrit à l'enseignant ou à la scolarité (**et met la responsable L1- Nathalie Savard en copie**) ;

-L'enseignant répond au délégué.

Communication aller : Etudiant > Délégué de groupe > Enseignant ou scolarité (+ Nathalie Savard)

Communication retour : Enseignant ou scolarité > Délégué de groupe > Etudiants

Toute information peut ainsi être utile à tout le groupe.

Pas de mails le week-end : disciplinons-nous et écrivons du lundi au samedi (12h).

- **Les urgences :**

Les urgences, par définition, ne concernent pas les notes, les salles, les horaires, les adresses les lieux de cours...

Mais ce qui est vital, et relève de l'hébergement d'urgence, de la santé, des accidents de la vie, des faits de violence (...):

➤ **Ecrire un mail mentionnant le caractère urgent, conjointement à M. Lacroix (directeur du département SESS), à M. Alix (directeur des études pour SESS) et Nathalie Savard (responsable de la L1).**

➤ **Prévenir Nathalie Savard**

- **Contacts utiles**

Pour rappel :

➤ Tous les mails des interlocuteurs **enseignants et administratifs** de l'UPEC se composent ainsi : prenom.nom@u-pec.fr

➤ Tous les mails des interlocuteurs **étudiants** de l'UPEC se composent ainsi : prenom.nom@etu.u-pec.fr

Listes des contacts utiles :

Sébastien Lacroix (directeur du département SESS) : sebastien.lacroix@u-pec.fr

Sébastien A. Alix (directeur des études du département SESS) : sebastien-akira.alix@u-pec.fr

Nathalie Savard (responsable de la L1 SESS) : nathalie.savard@u-pec.fr

II. / LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

3. RENTREE / MODALITES D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

La réunion de rentrée obligatoire

se tiendra le lundi 1er septembre 2025 à 9h30
Faculté de Droit - Amphi A1
(Faculté de Droit 83-85, avenue du général de Gaulle à Créteil)
(Métro Créteil l'Echat ligne 8)

Reprise des cours

1er septembre 2025
et selon emplois du temps mis en ligne :

[Licence 1 Sciences de l'Éducation : informations scolarité - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps \(u-pec.fr\)](https://upec.fr/formation/licence-1-sciences-de-l-education-informations-scolaire)

L'inscription pédagogique

(Inscription dans le semestre et choix de langue entre « Anglais » et « Espagnol »)

s'effectuera à partir du 1er septembre après-midi en TD de Méthodologie du travail universitaire.

(en ligne via l'espace e- campus à l'adresse suivante :

<https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>)

La constitution des groupes de travaux dirigés (TD)

Les groupes seront composés, à l'issue de la réunion de rentrée du 1^{er} septembre, directement par les équipes enseignantes. Votre présence est donc indispensable car toute absence risquerait de compromettre votre intégration dans un groupe TD et perturber le bon déroulement de votre année universitaire.

Il y a 11 groupes au total en L1 :

Parcours EE : groupes EE1 à EE9 (dont 2 groupes à Sénart : EE8 et EE9)

Parcours ISIF : groupes ISIF1 et ISIF2

NB : le nombre de places est limité dans chaque groupe.

Les demandes d'inscription en régime dérogatoire se dérouleront dès la reprise des cours de chaque semestre et au plus tard 3 semaines après cette reprise.

Les délais sont de rigueur

4. S'INFORMER, SUIVRE ET VIVRE SA SCOLARITE

4.1 – Le calendrier de la licence 2025/2026

➤ 4.1.1- Plannings des 1^{er} et 2nd semestres : dates de congés, périodes d'examens.

PLANNING DU 1^{ER} SEMESTRE (Semestre 1)

Semaine 36	du lundi 01 septembre	au	samedi 06 septembre 2025
Semaine 37	du lundi 08 septembre	au	samedi 13 septembre 2025
Semaine 38	du lundi 15 septembre	au	samedi 20 septembre 2025
Semaine 39	du lundi 22 septembre	au	samedi 27 septembre 2025
Semaine 40	du lundi 29 septembre	au	samedi 04 octobre 2025
Semaine 41	du lundi 06 octobre	au	samedi 11 octobre 2025
Semaine 42	du lundi 13 octobre	au	samedi 18 octobre 2025

Semaine 43 **CONGÉS D'AUTOMNE**

Semaine 44	du lundi 27 octobre	au	vendredi 31 octobre 2025
Semaine 45	du lundi 03 novembre	au	samedi 08 novembre 2025
Semaine 46	du lundi 10 novembre	au	samedi 15 novembre 2025
Semaine 47	du lundi 17 novembre	au	samedi 22 novembre 2025
Semaine 48	du lundi 24 novembre	au	samedi 29 novembre 2025
Semaine 49	du lundi 01 décembre	au	samedi 06 décembre 2025
Semaine 50	du lundi 08 décembre	au	mardi 09 décembre

+ RÉVISIONS du mercredi 10 décembre au mardi 16 décembre 2025 inclus

EXAMENS du 1^{er} SEMESTRE

Avant les congés de fin d'année en semaine 51 (du 15 au 19 décembre 2025)
Puis, après les congés de fin d'année en semaine 2 (du 5 au 9 janvier 2026)

CONGÉS DE FIN D'ANNEE

Du Vendredi 19/12 soir au lundi 05/01/2026 matin

JURY/RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE

En semaine 7 (Entre le 9 et le 13 février 2026)

CONSULTATIONS DES COPIES PARTIELS

Après le jury

PLANNING DU 2^{ème} SEMESTRE (Semestre 2)

Semaine 03	du lundi 12 janvier	au	samedi 17 janvier 2026
Semaine 04	du lundi 19 janvier	au	samedi 24 janvier 2026
Semaine 05	du lundi 26 janvier	au	samedi 31 janvier 2026
Semaine 06	du lundi 02 février	au	samedi 07 février 2026
Semaine 07	du lundi 09 février	au	samedi 14 février 2026
Semaine 08	du lundi 16 février	au	samedi 21 février 2026
Semaine 09	du lundi 23 février	au	samedi 28 février 2026

Semaine 10 **CONGÉS D'HIVER**

Semaine 11	du lundi 09 mars	au	samedi 14 mars 2026
Semaine 12	du lundi 16 mars	au	samedi 21 mars 2026
Semaine 13	du lundi 23 mars	au	samedi 28 mars 2026
Semaine 14	du lundi 30 mars	au	samedi 04 avril 2026
Semaine 15	du mardi 07 avril	au	samedi 11 avril 2026
Semaine 16	du lundi 13 avril	au	samedi 18 avril 2026

Semaine 17 **CONGÉS DE PRINTEMPS**

Semaine 18 RÉVISIONS

EXAMENS du 2nd SEMESTRE

Semaine 19, 20 et 21 (du 4 au 22 mai 2026)

JURY/ RESULTATS DU SECOND SEMESTRE

En semaine 24 (Entre le 8 et le 12 juin 2026)

CONSULTATIONS DES COPIES PARTIELS

Après le jury

SESSION RATTRAPAGE, POUR LES PREMIER ET SECOND SEMESTRES

Semaines 26, 27 et 28 (du 22 juin au 10 juillet 2026)

JURY/ RESULTATS DE RATTRAPAGE

Semaine 29 (Entre le 13 et le 17 juillet 2026)

4.2 – S’informer, suivre et vivre sa scolarité à l’UPEC

➤ 4.2.1- Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité.

Pour toute demande administrative, les étudiants peuvent s’adresser à leur gestionnaire de scolarité au 6^{ème} étage bureau 615 auprès de :

Nathalie Génier-Rahmé : nathalie.genier-rahme@u-pec.fr

ou en appelant le 01.45.17.44.09

HORAIRES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS PAR LA SCOLARITE (Sous réserve de modifications)

LUNDI	Travail à distance	
MARDI	8h45 - 12h45	14h- 16h30
MERCREDI	Fermé	14h- 16h30
JEUDI	8h45 - 12h45	14h- 16h30
VENDREDI	8h45 - 12h45	Fermé

En période de rentrée
le bureau est ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 16h00.

Adresse postale de la scolarité

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
UFR SESS-STAPS
Bâtiment La Pyramide - Bureau 615
80, avenue du Général de Gaulle
94009 CRETEIL CEDEX

➤ 4.2.2- Coordonnées du responsable pédagogique de la licence 1

Responsable pédagogique de la L1 :
Nathalie Savard : nathalie.savard@u-pec.fr

➤ 4.2.3- Informations sur l’organisation de la scolarité des étudiants : affichage mural et information en ligne : planning de cours, numéros des salles de cours.

Les étudiants peuvent prendre connaissance de toute information concernant l’organisation de leur scolarité en **consultant quotidiennement** la page scolarité en ligne réservée à la Licence 1 pour des informations sûres : l’emploi du temps, l’absence des enseignants, le déplacement ou le report de cours, les modifications d’emplois du temps....

Pour consulter ces informations en ligne :
Site de l’université (www.u-pec.fr).

Cliquez ensuite sur **Composantes** et choisissez
Sciences de l’éducation, sciences sociales et STAPS.

Puis, dans l’onglet **Scolarité** cliquez sur **Licence SESS** et enfin sur **L1 SESS.**
<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/licence-sess/l1-sess/>

Cette page consacrée à la licence est mise à jour en permanence et en temps réel, il est important de la consulter quotidiennement (en particulier lorsqu’un cours débute à 8h).

Les emplois du temps seront mis en ligne sur le site internet début septembre.
 Consultez le fichier PDF « Emploi du temps » dans la rubrique « Documents utiles » sur la page « Scolarité » dans la marge à droite, en bas. (Cf. capture d'écran ci-dessous).
 NB : les semaines qui sont indiquées dans l'emploi du temps sont les semaines du calendrier civil.

« Université Paris-Est Créteil

MOT-CLÉ

UPEC

PRÉSENTATION FORMATIONS SCOLARITÉ INTERNATIONAL STAGES - EMPLOI RECHERCHE

CONTACTS

DEUST

LICENCE SESS

L1 SESS

L2 SESS

L3 SESS

L'pro Intervention sociale

LICENCES STAPS

MASTERS SESS

MASTERS STAPS

CALENDRIER DE RENTRÉE

EXAMENS

ACCUEIL PR > SCOLARITÉ > LICENCE SESS > L1 SESS

SCOLARITÉ

LICENCE 1 SCIENCES DE L'ÉDUCATION : INFORMATIONS SCOLARITÉ

S'abonner au flux RSS

Informations sur la rentrée 2021
21 juillet 2021 - 30 septembre 2021

Résultats de la session de rattrapage
16 juillet 2021 - 30 septembre 2021

Reinscriptions administratives 2021-2022
6 juillet 2021 - 23 juillet 2021

Explications rattrapages
21 juin 2021 - 30 septembre 2021

Résultats semestre 2
10 juin 2021 - 30 septembre 2021

CONTACTS ET HORAIRES

Nathalie Génier-Rahme
01 45 17 44 09
nathalie.genier-rahme@u-pec.fr
Bureau 6-15

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h45-12h45 et 14h-16h30
Mardi : 8h45-12h45
Mercredi : 14h-16h30
Jeudi : 8h45-12h45
Vendredi : 8h45-12h45

NOTES ET RÉSULTATS

Consultez vos résultats en ligne

-> Consulter vos notes sur E-Campus

DOCUMENTS UTILES

-> Livret étudiant L1 SE - 2020-2021
-> Livret étudiant L1 SE parcours ProPulse - 2020-2021

-> Emploi du temps_semestre 2_2020-2021 - version du 29/03 (sous réserve de modifications)
Les salles de cours sont consultables via le logiciel ADE (salles réservées au fur et à mesure).
-> Emploi du temps - du groupe ProPulse

-> Tutoriel consultation des salles sur ADE
-> Abréviations utilisées dans ADE

SALLES DE COURS

Consultation des salles de cours en ligne

-> Consulter vos salles de cours sur ADE

-> Liste étudiants par groupe EE
-> Liste étudiants par groupe ISIF (vous devez avoir effectué votre inscription pédagogique pour figurer dans ces listes)

Emploi du temps du semestre

Consultation des salles

Attention : Les amphithéâtres et les salles de cours ne sont pas indiqués directement dans l'emploi du temps mais consultables en ligne via le logiciel ADE.

Pour consulter le numéro des salles de cours en ligne via ADE :

Vous cliquerez sur le lien orange « Consultez votre emploi du temps en ligne ».

[Consulter son emploi du temps en ligne](#)

Développer l'arborescence :

Groupes > UFR SESS > A – SESS FORMATION INITIALE > Licence 1 Sciences de l'Education – Formation initiale >

Il n'y a pas d'amphithéâtre à la pyramide. Les cours magistraux se tiennent donc dans les différents sites de l'UPEC. Sauf exceptions, les TD se déroulent dans les salles de la pyramide. Le 1^{er} chiffre du numéro de la salle correspond à l'étage : exemple salle 306 : salle située au 3^{ème} étage de la Pyramide.

➤ **4.2.4 – Les examens**

Les calendriers détaillés des examens sont communiqués par voie d'affichage 15 jours avant le début des épreuves.

Le règlement des examens, disponible sur le site Internet de l'université informe des règles, votées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), auxquelles les étudiants doivent se soumettre.

➤ **4.2.5 – Proclamation des résultats des examens**

A l'issue de la commission de jury, **les résultats des examens** sont mis en ligne sur le site Internet de l'UPEC, via l'espace e-campus. Aucun résultat n'est transmis par téléphone.

4.3 Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants sur le site pyramide

➤ **4.3.1 – La salle de documentation**

Les étudiants peuvent avoir accès à **une salle de documentation** située au 6^{ème} étage (salle n°604) contenant 18 places dont l'aménagement favorise la convivialité.

[Service de documentation - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

➤ **4.3.2 – La restauration :**

Le restaurant universitaire de l'UFR de Droit situé 83-85 avenue du Général de Gaulle (Voir plan page 20). Ouvert aux étudiants de SESS, le temps de trajet est d'environ 5 minutes à pied depuis La Pyramide.

Sur le site pyramide, les **salles 103 et 104** situées au RDC seront ouvertes entre 12h30 et 13h30, afin que vous puissiez vous y installer le temps du déjeuner, en complément du Foyer/Cafétéria du CROUS situé au même étage.

L'agencement de ces salles devra cependant être respecté, les tables non déplacées et vos déchets déposés dans les poubelles disposées à cet effet. Ces salles devront être libérées avant la reprise des cours. Une prestation de ménage sera assurée également avant 13h30.

➤ **4.3.3 – La salle informatique en libre-service :**

Salle 215 bis au 2^{ème} étage. L'accès à cette salle est strictement réservé aux étudiants de l'UPEC sur présentation de la carte d'étudiant valide pour l'année universitaire en cours.

➤ **4.3.4 – Salles accessibles pour l'étude :**

Les salles de cours du 3^e étage seront ouvertes de 8h à 18h30 tous les jours sauf le samedi. Vous trouverez chaque matin à l'entrée du hall de la Pyramide la programmation des enseignements de la journée. Ces salles vous seront donc accessibles en dehors des créneaux réservés pour le cours aux fins exclusives d'étude individuelle et de travail de groupe. La restauration n'y sera pas autorisée.

4.4 Contacter les enseignants de la licence

Chaque enseignant en poste possède un **bureau situé au 7^{ème} étage** ainsi qu'un casier dans la salle des professeurs (salle 704). Les noms sont indiqués sur chaque casier. Les enseignants vacataires possèdent un **casier** dans la salle des professeurs. La transmission de leurs coordonnées aux étudiants relève de leur décision.

ACOTCHOU Florent	florent.acotchou@u-pec.fr	OLLER Anne-Claudine	anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr
ALLEN-TOBOS Adriana	adriana.allen@u-pec.fr	PERRIN Caroline	caroline.perrin.ext@u-pec.fr
ALIX Sébastien-Akira	sebastien-akira.alix@u-pec.fr	POUJADE Thomas	thomas.poujade.ext@u-pec.fr
ALONSO Begoña	begona.alonso-fernandez@u-pec.fr	SAGUER Rachid	rachid.saguer@u-pec.fr
AMACH Lissia	farida.amach@u-pec.fr	SAVARD Nathalie	nathalie.savard@u-pec.fr
ANANI Fatima	fatima.anani@u-pec.fr	TOLEDO-CANDIA Francisca	francisca.toledo-candia@u-pec.fr
ARGOUD Dominique	argoud@u-pec.fr	VENTURA Chantal	chantal.ventura@u-pec.fr
BARBOSA Valeria	valeria.barbosa@u-pec.fr	VILLEZ Marion	marion.villez@u-pec.fr
CHAKIRI Jamila	jamila.chakiri.ext@u-pec.fr	YONCHEVA Maya	maya.yoncheva.ext@u-pec.fr
DA SILVA Adélaïde	adelaide.dasilva@u-pec.fr	ZILBERSCHLAG Alain	alain.zilberschlag@u-pec.fr
DE GEUSER Isabelle	isabelle.de-geuser@u-pec.fr		
DEJEANS Louise	louise.dejeans@u-pec.fr		
DEULCEUX Sandrine	sandrine.deulceux@u-pec.fr		
DOS SANTOS SILVA Marta	marta.dos-santos-silva@u-pec.fr		
DUVAL VALACHS Leia	leia.duval-valachs@u-pec.fr		
FRETIGNE Cédric	cedric.fretigne@u-pec.fr		
GANDONNIERE François	francois.gandonniere@u-pec.fr		
HELLER Delphine	Delphine.heller@u-pec.fr		
JAUNET Christophe	christophe.jaunet@u-pec.fr		
KAAKOUR Noura	noura.zakaria@u-pec.fr		
HANCZYK Stéphane	stephane.hanczyk@u-pec.fr		
KILIC Aksel	aksel.kilic@u-pec.fr		
KPOGBA Clotilde	clotilde.kpogba@u-pec.fr		
LACROIX Sébastien	sebastien.lacroix@u-pec.fr		
LAFONT Pascal	pascal.lafont@u-pec.fr		
LARGILLIERE Cindy	cindy.largilliere@u-pec.fr		
MADIOT Clarisse	clarisse.madiot@u-pec.fr		
MEKHTOUB Nadia	nadia.mekhtoub@u-pec.fr		
MONTANDON Frédérique	frederique.montandon@u-pec.fr		
NIGUES Emmanuelle	nigues@u-pec.fr		

4.5 S'orienter à l'Université Paris Est Créteil (UPEC)

➤ 4.5.1 Plan de l'université



Faculté d'administration et échanges internationaux	Bât. T
Faculté des lettres, langues et sciences humaines	Bât. L
Faculté des sciences et technologie	Bât. P

Institut de préparation à l'administration générale	Bât. T
IUT de Créteil-Vitry	Bât. L
Présidence et services centraux	Bât. I

 Accueil
 Amphithéâtre

➤ 4.5.2 Plan d'accès aux différents sites





UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

**CARTE DES CAMPUS
DE CRÉTEIL**


MÉTRO


GARE


BUS


ARRÊT

5. LE PROGRAMME DE LA LICENCE : UE ET ECUE

SEMESTRE 1

UE 1 – Maîtriser les savoirs fondamentaux en S.H.S.

ECUE 1.1 Introduction aux sciences de l'éducation	16 CM – 20 TD	5 ECTS (coefficient 5)
ECUE 1.2 Introduction à la sociologie	16 CM – 20 TD	5 ECTS (coefficient 5)
ECUE 1.3 Introduction à la psychologie	16 CM – 20 TD	5 ECTS (coefficient 5)

UE 2 – Savoir travailler en autonomie

ECUE 2.1 Méthodologie du travail universitaire	20TD	2 ECTS (coefficient 2)
ECUE 2.2 Méthodes de recherches documentaires	24 TD	2 ECTS (coefficient 2)
ECUE 2.3 Découvertes des milieux professionnels	12 TD	2 ECTS (coefficient 2)

UE 3 – Savoir s'exprimer et communiquer

ECUE 3.1 Expression écrite et orale	20 TD	3 ECTS (coefficient 3)
ECUE 3.2 Langues étrangères : anglais ou espagnol	24 TD	3 ECTS (coefficient 3)
ECUE 3.3 TICE	24 TD	3 ECTS (coefficient 3)

TOTAL	232 heures	30 ECTS
--------------	-------------------	----------------

SEMESTRE 2

UE 4 - Maîtriser les savoirs fondamentaux en S.H.S. II

ECUE 4.1 Histoire des idées éducatives	14 CM – 18 TD	5 ECTS (coefficient 5)
ECUE 4.2 Sociologie contemporaine	14 CM – 18 TD	5 ECTS (coefficient 5)
ECUE 4.3 Enfance Jeunesse	14 CM – 18 TD	5 ECTS (coefficient 5)

UE 5 – Connaître l'environnement professionnel

ECUE 5.1 Parcours professionnel personnalisé	24 TD	3 ECTS (coefficient 3)
ECUE 5.2 Connaissances spécialisées	30 CM	3 ECTS (coefficient 3)

UE 6 - Savoir s'exprimer et communiquer II

ECUE 6.1 Expression écrite et orale	20 TD	2 ECTS (coefficient 2)
ECUE 6.2 Langues étrangères : anglais/espagnol	24 TD	2 ECTS (coefficient 2)
ECUE 6.3 Pratique de communication	20 TD	2 ECTS (coefficient 2)
ECUE 6.4 Techniques de recueil de données	20 TD	3 ECTS (coefficient 3)

TOTAL	234 heures	30 ECTS
--------------	-------------------	----------------

PREMIER SEMESTRE

- S1 -

- **UE 1 : Maîtriser les savoirs fondamentaux en S.H.S**
- **UE 2 : Savoir travailler en autonomie**
- **UE 3 : Savoir s'exprimer et communiquer**

Enseignant responsable : Pascal Lafont

Intervenants pédagogiques : Fatima Anani, Florent Acotchou, Chantal Ventura, Sandrine Deulceux, Noura Kaakour, Pascal Lafont

Nombre d'heures : 16h CM
20h TD

CONTENU

Cet enseignement a pour vocation à aborder les fondements épistémologiques d'une discipline universitaire plurielle en analysant les questions d'identité, de constances et de variations dans la construction des sciences de l'éducation et de la formation. Puis, à la lumière des questions vives de société, les thématiques telles que « savoir, apprentissage et didactiques », « diversité de l'école », « les acteurs : Ecole, Famille, Entreprise », « Démocratisation et politiques éducatives », « Pratiques d'enseignement et de formation », seront travaillées en vue d'objectiver et d'alimenter la réflexion individuelle et collective.

BIBLIOGRAPHIE

Albero, B. (2019a). Les sciences de l'éducation : champ, section ou discipline ? Dans C. Delory-Momberger et B. Mabillon-Bonfils, *À quoi servent les sciences de l'éducation ?* (pp. 15-27). ESF.

Charlot, B. (1995). *Les sciences de l'éducation, un enjeu, un défi*. ESF

Durkheim, E. (1^{ère} édition, 1922). *Education et sociologie*. PUF.

Guibert, P. (2021) (Dir.) *Manuel de sciences de l'éducation et de la formation*. De boeck Supérieur.

Malet, R. (2017). « From science to Sciences de l'Éducation in France: Past and present in the construction of a discipline ». Dans G. Whitty et J. Furlong (Eds.), *Knowledge and the study of education: An international exploration* (pp. 61-73). Didcot : Symposium.

Mialaret, G. (2016). Les origines et l'évolution des sciences de l'éducation en pays francophones. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 49(3), 53-69

Mialaret, G. (2017). *Les Sciences de l'Education*. Presses Universitaires de France.

Bien d'autres références bibliographiques seront indiquées tout au long de cet enseignement tant en CM qu'en TD. Par ailleurs, l'ensemble des éléments de cours utilisés en CM ainsi que les textes étudiés en TD seront mis en ligne sur EPREL (pour tous les étudiants, AJAP, régime dérogatoire, rattrapage). Des informations complémentaires pourront également être envoyées via EPREL. Il est donc nécessaire de consulter EPREL et la messagerie UPEC régulièrement.

Modalités d'évaluation : ECTS : 5 Coefficient : 5

Régime général :

Contrôle Terminal (partiel) : 1 production écrite individuelle (40%).

Contrôles continus : 1 production écrite collective (30%) et 1 production orale (30% de la note).

Régime dérogatoire :

Partiel pendant la session d'examens de janvier. **Se renseigner auprès de l'enseignant responsable.**

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin : épreuve sur table de 1h30. **Se renseigner auprès de l'enseignant responsable.**

Enseignante responsable : Anne-Claudine Oller

Nombre d'heures : **16h CM**
20h TD

Intervenantes pédagogiques : Valeria Barbosa, Louise Dejeans, Marta Dos Santos Silva, Leïa Duval-Valachs, Clotilde Kpogba

CONTENU

L'objectif de ce cours est d'analyser, à l'aide du regard sociologique, des situations du quotidien. Les étudiants seront ainsi amené.es à déconstruire les discours de sens commun afin de saisir en quoi « tout est social » et « tout est sociologisable ». Cet enseignement permettra également aux étudiants d'appréhender les « grandes » variables sociologiques et de saisir en quoi elles permettent de comprendre le monde social.

Pour cela, les étudiants étudieront des textes académiques (articles scientifiques) qui seront mis en parallèle avec des extraits de bandes dessinées sociologiques (précédées d'un * ci-dessous).

BIBLIOGRAPHIE

* Bessière Céline, Gollac Sibylle et Puchol Jeanne, 2023 - *Le genre du capital, enquêter sur les inégalités dans la famille*. Paris : Delcourt.

Lallement Michel, 2017 (5^{ème} ed.) - *Histoire des idées sociologiques. Tome 1 : Des origines à Weber*, Paris : Armand Colin.

Lallement Michel, 2017 (5^{ème} ed.) - *Histoire des idées sociologiques. Tome 2 : De Parsons aux contemporains*, Paris : Armand Colin.

Lebaron Frédéric, 2014- *35 grandes notions de la sociologie*, Paris : Dunod.

Lebaron Frédéric, Gaubert Christophe, Pouly Marie-Pierre, 2013- *Manuel visuel de sociologie*, Paris : Dunod.

* Montaigne Marion, Pinçon Michel et Pinçon-Charlot Monique, 2013 - *Riche, pourquoi pas toi ?* Paris : Dargaud

* Rivière Tiphaine, 2023 - *La Distinction, librement inspiré du livre de Pierre Bourdieu*, Paris : Delcourt.

* Collection Sociorama, Paris : Casterman

<https://www.casterman.com/Bande-dessinee/Collections-series/bd-societe-et-documentaire/sociorama##>

* Collection Toute la socio en BD, tomes 1 à 6, Paris : La boîte à bulles et Belin

<https://www.la-boite-a-bulles.com/album/574>

RESSOURCES EN LIGNE

Tout au long du semestre un certain nombre de documents seront mis en ligne sur la plateforme numérique. Ils constituent des supports indispensables à la bonne réussite de cet enseignement.

Modalités d'évaluation : ECTS : 5 Coefficient : 5

Régime général :

100% contrôle continu : 3 écrits

Régime dérogatoire :

Partiel pendant la session d'examens de janvier. **Se renseigner auprès de l'enseignant responsable.**

Précision : Les étudiants en régime dérogatoire sont fortement invité.es à prendre connaissance des ressources qui seront déposées sur la plateforme de cours en ligne.

Rattrapage : Pendant session d'examens de juin : Epreuve sur table

Enseignant responsable : Nathalie Savard
Intervenants TD : Adriana Tobos, Fransisca Toledo, Jamila Chakiri, Maya Yoncheva

Nombre d'heures : **16h CM**
20h TD

CONTENUS

Cet enseignement constitue une introduction à la psychologie du développement et des apprentissages. Après un rapide historique du contexte dans lequel s'inscrit la psychologie, le cours présente les grandes étapes du développement affectif, cognitif et social (incluant la période prénatale) et les fondements conceptuels spécifiques à ce domaine (notion de développement, de maturation, d'innéité, de stades, de continuité et de discontinuité développementale). L'objectif de ce cours est de pouvoir initier les étudiants aux grands courants de pensée à travers différentes approches dont l'approche innéiste, l'approche behavioriste et les théories d'apprentissage par conditionnement (Pavlov, Skinner), l'approche psychanalytique et la théorie psychosexuelle de Freud, l'approche cognitiviste et la théorie constructiviste de Piaget et la théorie socio-constructiviste de Vygotski, l'approche humaniste et la pyramide des besoins de Maslow. Les théories sont mises en lien avec des dimensions éducatives, par exemple la place du jeu dans le développement de l'enfant, les effets des écrans sur les enfants, la motivation...

BIBLIOGRAPHIE

Freud, S. (2001). *Introduction à la psychanalyse*. Payot.
Piaget, J. (2012). *La psychologie de l'intelligence*. Armand Colin.
Vygotski, L. (2013). *Pensée et langage*. La dispute.
Wallon, H. (2012). *L'évolution psychologique de l'enfant*. Armand Colin.

Modalités d'évaluation : ECTS : 5 Coefficient : 5

- **Régime général** :
- 100 % en contrôle continu : 2 écrits sur table (75% de la note) / participation orale tout au long du semestre (25% de la note)

- **Régime dérogatoire** :
- Pendant la session d'examens de janvier :
- Epreuve sur table de 1h30 similaire à celle des étudiants inscrits en régime général comportant des questions de cours. Il n'est pas nécessaire de prendre contact avec l'enseignante.

- **Rattrapage** :
- Pendant session d'examens de juin :
- Epreuve sur table de 1h30 similaire à celle des étudiants inscrits en régime général comportant des questions de cours. Il n'est pas nécessaire de prendre contact avec l'enseignante.

UE 2
ECUE 2.1

Méthodologie du travail universitaire :

Enseignantes responsables : Delphine Heller - Lissia Amach
Enseignants intervenants : Lissia Amach, Michaël Bigay, Stéphane Hanczyc, Delphine Heller, Christophe Jaunet, Clarisse Madiot, Chantal Ventura, Marion Villez

Nombre d'heures : 20h TD

CONTENUS

Ce cours vise à aider étudiants et étudiantes à devenir autonomes, organisés, plus conscients de la qualité du travail effectué, et plus engagés dans les apprentissages individuels et collectifs.

- Individualisation des parcours universitaires afin d'améliorer l'accueil et la réussite d'une diversité de publics aux contraintes et aux besoins spécifiques (adultes en reprise d'étude, étudiants ERASMUS, étudiants salariés en régime dérogatoire ou AJAP...)
- Accueil, orientation et information ponctuelle des étudiants et étudiantes
- Transmission des bases méthodologiques de travail requises à l'Université.
- Travail autour de la motivation à travers des échanges réguliers avec les enseignants référents.

Le premier cours de 4 heures sera organisé sur une demi-journée obligatoire durant laquelle les enseignants présenteront l'université, le département de sciences de l'éducation, la licence, les ressources numériques de l'UPEC, le site ADE (programmation des salles de cours) et le contenu de l'enseignement MTU.

COMPETENCES VISEES

- Adopter une posture d'étudiant autonome et réflexive
- Faire des liens, faire preuve de curiosité, se questionner
- Savoir organiser son travail personnel
- Savoir travailler en équipe (échanger et construire avec autrui, se montrer responsable au service d'un projet commun...)
- Savoir lire un article scientifique, en synthétiser les informations et s'initier à la problématisation
- Développer son esprit critique
- S'intégrer dans la vie étudiante et pouvoir imaginer un projet collaboratif

Bibliographie

- Gettliffe N. (2018). *Accompagner l'acculturation aux écrits universitaires : les cours de méthodologie du travail universitaire*. RIPES.
- JIMENEZ A & COL (2011). *Guide Méthodologique Universitaire*. PU Montreal.

Modalités d'évaluation : ECTS :2 Coefficient : 2

Régime général :

Contrôle continu : 50% pour l'écrit par le biais de "devoirs sur table" (courte évaluation en cours de semestre et évaluation de fin de semestre) et 50% pour l'oral (travail de groupe suivi de questions individuelles)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de janvier :
Devoir écrit à rendre (dossier, fiche de lecture etc.)

Rattrapage :

Epreuve sur table de 1 heure pendant la session d'examen.

Enseignant responsable : Emmanuelle Nigues

Nombre d'heures : 24h TD

CONTENUS

Ce cours pratique a pour but de faire acquérir aux étudiants des compétences méthodologiques info-documentaires essentielles au travail universitaire. Le cours se fera d'ailleurs en lien avec l'ECUE de Méthodologie de travail universitaire.

Il abordera les thèmes suivants :

- ⤴ Internet et la société de l'information
- ⤴ Les étapes de la recherche info-documentaire
- ⤴ La maîtrise des outils de recherche (portail documentaire, bases de données, moteurs de recherche)
- ⤴ Le droit d'auteur et la citation des sources
- ⤴ L'évaluation de l'information
- ⤴ La restitution de l'information

Des travaux pratiques en salle informatique seront réalisés à chaque séance afin de permettre aux étudiants une mise en application directe des cours.

BIBLIOGRAPHIE

Mesguish, Véronique ; Thomas, Armelle, *Net recherche 2013*, ADBS ed ;, 2013
Darrobers, Le Potier, *La recherche documentaire*, Fernand Nathan, 2005.
Pochet, *Méthodologie documentaire : rechercher, consulter rédiger à l'heure d'Internet*, DeBoeck, 2005.
Guidère, *Méthodologie de la recherche*, Ellipses, 2004.
GAGNON, Maryse ; FARLEY-CHEVRIER, Francis. *Guide de la recherche documentaire.*
Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2004 . Enligne :
<http://books.openedition.org.ezproxy.u-pec.fr/pum/14204>

Modalités d'évaluation : 2 ECTS Coefficient : 2

Régime général :

Contrôles continus : 100% écrits

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de janvier :
Epreuve sur table de 2h

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin :
Epreuve sur table de 1h

Enseignant responsable : Chantal Ventura

Nombre d'heures : 12h TD

CONTENUS

Les séances et supports proposent d'appréhender les secteurs d'interventions des professionnels de l'intervention sociale, socio-éducative et éducative. Il s'agit d'introduire les questions que chacun se pose en début de cursus sur les différents métiers en fonctions des champs d'intervention, des publics, des établissements et organisations, etc.

L'enseignement proposé s'appuiera essentiellement sur des interventions de professionnels de plusieurs secteurs de l'Education et du Social qui viendront témoigner et échanger (interviews et tables rondes animées par les étudiants) sur les éléments clés de ce qui compose leur pratique et l'actualité dans les différents secteurs.

Les étudiants seront amenés à effectuer des recherches sur les métiers et secteurs présentés. Ces rencontres initieront les approches par métiers qui seront prolongées aux semestres suivants et particulièrement au semestre 2.

BIBLIOGRAPHIE

L'ensemble des éléments de supports utilisés en TD pourront être mis en ligne (pour tous les étudiants, y compris ceux bénéficiant du régime dérogatoire). Seront notamment diffusés en ligne les dates des interventions des professionnels et leur métier et secteur d'intervention.

Des informations complémentaires pourront également être envoyées via EPREL. Il est donc nécessaire de consulter EPREL et la messagerie UPEC régulièrement.

Modalités d'évaluation : ECTS 2 : Coefficient : 2

Régime général :

Contrôles continus : 2 écrits et QCM (100% de la note)

(Dossier et questions individuelles)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de janvier

Précision : dossier sur EPREL

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin

Précision : dossier à déposer sur EPREL

Enseignant responsable : Rachid SAGUER

Nombre d'heures : 20h TD

Enseignants intervenants :

Michael Bigay, Adelaide Da Silva, Delphine Heller, Sébastien

Lacroix, Cindy Largillière, Caroline Perrin, Thomas Poujade

CONTENU

Cet enseignement vise à initier les étudiants aux exigences du travail universitaire, notamment dans les différents usages de la langue écrite et orale.

Les objectifs de cette matière sont :

- **A l'écrit : Organiser, illustrer et faire vivre à l'écrit des arguments pour communiquer avec autrui sur un sujet**
- **A l'oral : Prendre la parole pour présenter, contextualiser, illustrer et défendre un point de vue.**

Il s'agira de s'entraîner à l'écriture et à la prise de parole à partir de différents supports, soit en autonomie, soit dans des ateliers de pratique accompagnée.

Compétences travaillées :

Elaborer un texte écrit répondant à la consigne donnée (d'un point de vue pragmatique, sémantique et morphosyntaxique)

Respecter les contraintes de la langue écrite (d'un point de vue syntaxique et orthographique ; spécificité du code de l'écrit)

Produire un oral cohérent, structuré et pertinent répondant au type d'exercice demandé ; savoir s'adapter à son public et capter son attention.

Supports

Très divers : écrits littéraires, journalistiques, politiques, scientifiques, photos, films documentaires.

BIBLIOGRAPHIE

Elle sera donnée en cours de semestre.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient : 3

Régime général :

Contrôles continus : écrit (50%) et oral (50%).

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de janvier.

Devoir écrit à rendre (dossier, fiche de lecture, compte-rendu synthétique d'un corpus de documents, etc.)

Précision : travail à déposer sur Eprel.

Rattrapage :

Pendant la session d'examens de juin.

Devoir écrit à rendre (dossier, fiche de lecture, compte-rendu synthétique d'un corpus de documents, etc.)

Précision : Travail à déposer sur Eprel.

UE 3
ECUE 3.2

Langues étrangères - Espagnol

Enseignant Responsable : Begoña ALONSO-FERNANDEZ

Nombre d'heures : 24h TD

Intervenants: Juan-Pablo HERNANDEZ
GAZQUEZ, Verónica QUERO

CONTENU

Le premier semestre aura pour objectif l'homogénéisation du groupe par le biais d'un approfondissement et d'un renforcement des connaissances acquises au préalable. Les connaissances théoriques seront mises en pratique grâce à des exercices de compréhension et d'expression écrite et orale, exercices de conversation, de traduction, débats, jeux de rôles. Dans un premier temps une grande partie du travail sera axée sur les difficultés de grammaire et de prononciation de chacun.

En outre, un travail particulier sera mené autour de la connaissance du monde hispanophone (statistiques, diversité et variabilité de la langue, aspects socio-éducatifs, particularités, aspects sociolinguistiques).

BIBLIOGRAPHIE

Distribuée pendant le premier cours.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient : 3

Régime général :

Contrôles continus : 2 écrits (50% de la note) / 2 oraux (50% de la note)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de janvier :
Epreuve sur table de 2h

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin :
Epreuve sur table de 1h

Enseignants responsables :
Fatima Anani et Michael Bigay

Nombre d'heures : 24h TD

Enseignants intervenants : Fatima Anani, Michael Bigay, Lissia Amach, Pierre Mendel Guei, Delphine Heller

CONTENU

L'objectif de cette première année d'anglais en licence Sciences de l'Education est de ne pas limiter l'apprentissage de la langue anglaise à sa seule fonction de langue, mais de mettre en relation la classe et le monde hors de la classe et de développer et consolider des stratégies d'apprentissage.

Ainsi, tout en suscitant la motivation et l'imagination, le plaisir de la découverte à travers des supports riches et variés, cet enseignement vise à rendre les étudiant(e)s autonomes dans l'acquisition et la pratique de l'anglais.

Cet enseignement répond aux attendus du « cadre européen commun de référence pour les langues » (CECRL). Le niveau visé en fin de licence est B2+ pour l'ensemble des étudiant(e)s. Néanmoins pour faciliter l'intégration et la progression de tous, les étudiant(e)s seront affecté(e)s en 1ère année (L1) dans un groupe correspondant à l'un des profils suivants :

B1 vers B1+
B1+ vers B2
B2 vers B2 +

COMPETENCES VISEES

La motivation et la confiance en soi. Etre capable de s'autocorriger et d'avoir un regard distancié sur ses compétences à partir de différents supports (écrits journalistiques, politiques, scientifiques, iconographiques, etc.).

Compréhension de l'oral/ de l'écrit. Comprendre les points principaux d'un message exprimé dans une langue usuelle. Reconnaître les informations essentielles d'un message (lieu, temps, personnages, etc...). **Compréhension globale.** Rechercher ou vérifier des informations précises. **Compréhension sélective.** Percevoir la tonalité du message ou les intentions du ou des locuteurs. **Compréhension de l'implicite.**

Expression orale en continu/ en interaction : Décrire une situation, une expérience ou un événement (réel ou imaginaire). Exposer un point de vue de façon simple et compréhensible ou de mettre les étudiants en action par le biais de jeux de rôles.

Expression écrite : Il s'agira de s'entraîner à l'écriture d'essais d'opinion.

- *Révision des principaux points de grammaire, de conjugaison et découverte du monde*

Les TD sont des séances de méthodologie et d'entraînement mais ils ne peuvent suffire. Entraînez-vous en regardant films et séries en VO, écoutez la radio, lisez régulièrement la presse anglophone.

BIBLIOGRAPHIE

Berland, D., (2000). La Grammaire Anglaise de l'Etudiant. Ophrys. Paris.
Murphy, R., (2019). English Grammar in Use. Cambridge University Press.

- www.npr.org
- www.bbc.co.uk/radio4/
- www.nytimes.com
- www.guardian.co.uk
- www.iht.com3

MODALITES D’EVALUATION : 3 ECTS Coefficient = 3

Régime général :

Contrôles continus : 2 écrits (50% de la note) / 2 notes d’oral (50 % de la note)

Les évaluations de compréhension de l’oral et d’expression orale sont comptées dans la moyenne d’oral.

Les évaluations de compréhension de l’écrit et d’expression écrite sont comptées dans la moyenne d’écrit.

Régime dérogatoire :

Pendant la session d’examens de janvier :

Epreuve sur table de 2h

Rattrapage régime général et dérogatoire :

Pendant session d’examens de juin :

Epreuve sur table de 1h

Enseignante responsable : Sébastien Lacroix

Nombre d'heures : 24hTD

CONTENUS

Aucun plagiat n'est autorisé

L'objectif de cet enseignement est de vous apprendre à créer des documents informatiques qui répondent aux attentes universitaires. Les étudiants devront réaliser des documents rédigés ou des présentations assistées par ordinateur en cherchant à optimiser leur communication tout en respectant les règles usuelles pour ces types de documents.

Afin de réaliser les différents travaux, nous utiliserons principalement les outils « office 365 » (disponible gratuitement pour les étudiants de l'UPEC).

Il est à noter que ce module de formation se déroulera uniquement en distanciel. Aussi certains cours pourront se dérouler le soir après les horaires de fermeture de l'université ou le samedi matin. L'obligation de présence reste toujours d'actualité, mais de nombreux cours se déroulant de manière asynchrone, celle-ci sera de fait adapté.

BIBLIOGRAPHIE

Aide en ligne de Microsoft office : <https://support.office.com/fr-fr/>

L'ensemble des cours et des tutoriels sera également disponible sur Eprel.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient : 3

Régime général :

Contrôles continus : 2 écrits (100% de la note).

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de janvier :

Epreuve sur table de 1h

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin :

Epreuve sur table de 1h

DEUXIEME SEMESTRE

- S2 -

- UE 4 : Maîtriser les savoirs fondamentaux en S.H.S II
- UE 5 : Connaître l'environnement professionnel
- UE 6 : Savoir s'exprimer et communiquer II

Enseignant responsable : Sébastien-Akira Alix

Nombre d'heures : 14h CM
18h TD

CONTENU

L'objectif de ce cours est de retracer les grandes lignes de l'histoire des idées éducatives depuis la Renaissance jusqu'à nos jours pour comprendre la manière dont on pense aujourd'hui l'éducation. Dans une perspective socio-historique, le cours reviendra également sur l'évolution du système éducatif en France pour appréhender les difficultés qu'il rencontre aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1970). *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Éditions de Minuit.
Durkheim, E. (2014). *L'évolution pédagogique en France*. Paris : PUF.
Prairat, E. (2010). *L'autorité éducative : déclin, érosion ou métamorphose*. Nancy : Presses universitaires de Nancy.
Rousseau, J.-J. (1762). *Émile ou de l'éducation*, Paris : Garnier-Flammarion.
Renaut, A. (2002). *La libération des enfants*. Paris : Bayard.

Modalités d'évaluation : 5 ECTS Coefficient 5

Régime général :

(50%) Contrôles continus : 3 écrits individuels.

(50%) Epreuve sur table de 2h lors de la session d'examens de mai.

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de mai :

Epreuve sur table de 2h (100%)

Précision : Examen sur table commun avec le régime général lors de la session d'examens de mai.

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin :

Devoir écrit à rendre sur EPREL : prendre contact avec l'enseignant responsable (sebastien-akira.alix@u-pec.fr) après publication des résultats du second semestre.

Enseignante responsable :
Aksel Kilic

Nombre d'heures : 14h CM
18h TD

CONTENU

L'objectif de l'enseignement de sociologie contemporaine est de donner des repères sur l'histoire de la discipline et d'aborder les textes et les auteurs de référence. Il s'agira aussi d'apprendre à raisonner du point de vue de la sociologie, de comprendre ses concepts et ses méthodes pour connaître la société française contemporaine. Les différentes dimensions des inégalités (classe, genre, âge, ethnicité et territoire) seront également étudiées.

BIBLIOGRAPHIE

Nicolas Duvoux, *Les inégalités sociales*, Que-sais-je ? Paris, PUF, 2021.

Michel Lallement, *Histoire des idées sociologiques*. Tome 1 : Des origines à Weber, Nathan, 2006.

Frédéric Lebaron, Christophe Gaubert, Marie-Pierre Pouly, *Manuel visuel de sociologie*, Paris, Dunod, 2013.

Serge Paugam (Dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Que-sais-je ?, Paris, PUF, 2018.

RESSOURCES EN LIGNE

Tout au long du semestre des documents seront mis en ligne sur la plateforme numérique « Eprel ».

Modalités d'évaluation : 5 ECTS Coefficient 5

Régime général :

100% Contrôles continus : 2 écrits (65% de la note) et 1 oral (35% de la note)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de mai :
Epreuve sur table de 1h30

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin :
Epreuve sur table de 1h30

CONTENU

Cet enseignement abordera les bases de la sociologie de l'enfance et de la jeunesse. Dans un premier temps nous reviendrons sur les auteurs clés, et la place qu'a pris ce champ de recherche au sein des sciences sociales. En sociologie de l'éducation, nous aborderons les travaux précurseurs de Régine Sirota, qui dès la fin des années 90 invitent la discipline à s'interroger sur les conditions de « disparition et réémergence » de ce « petit objet » (1998), à savoir l'enfance. Pour le champ de l'école, nous étudierons les travaux de Julie Delalande qui ont contribué à ouvrir la voie à une anthropologie de l'enfance en milieu scolaire. Dans un second temps, nous présenterons des approches contemporaines dans les champs scolaire, social ou pénal, qui proposent des éclairages diversifiés, en termes d'intersectionnalité, d'inégalités sociales, de socialisation sexuée, de rapports sociaux de sexes/de genre, d'âge, de situation minoritaire... Autant de concepts qui seront explicités en CM et appropriés par les exposés des étudiants en TD. Nous finirons par un focus qui portera sur la question de la parole de l'enfant, nouveau paradigme des politiques publiques contemporaines. Cette perspective sera mise à l'épreuve à travers les différents textes étudiés tout au long du semestre

BIBLIOGRAPHIE

L'ensemble des textes étudiés en CM et TD seront mis en ligne sur EPREL et distribués en TD.

Modalités d'évaluation : 5 ECTS Coefficient 5

Régime général :

- Contrôles continus (50% de la note) : 1 note d'oral (collective et individuelle) et 1 note d'écrit (individuelle)

Précision : lecture et présentation d'un article scientifique à l'oral. Questions de cours à l'écrit. La participation active lors des séances sera valorisée dans la note finale pour le TD

- Epreuve sur table de 2h lors de la session d'examens de mai (50% de la note)

Précision : Dissertation

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de mai :

Epreuve sur table de 2h

Précision : Dissertation

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin :

Epreuve sur table de 1h30

Précision : question de cours

Enseignant responsable : Chantal Ventura
Intervenants TD : A déterminer

Nombre d'heures : 24h TD
(dont 6h enquête métier)

CONTENU

Cet ECUE s'inscrit notamment dans le prolongement du TD de « Découverte des milieux professionnels » (1^{er} semestre) et vise à approfondir une approche par métier et s'approprier les thèmes dans un questionnement personnel en termes de projet professionnel. Le travail proposé, réalisé en groupe, mobilise les Méthodes de recherches documentaires (MRD) et de travail universitaire (MTU) ainsi que les Techniques de recueil de données (TRD), de communication et TICE. L'ECUE comporte donc des dimensions transversales au niveau des enseignements, mais aussi au niveau des interactions qu'il fait intervenir (individu/groupe). L'enseignement vise à approfondir les connaissances du 1^{er} semestre sur les contextes et questionnements liés aux pratiques professionnelles et comment les relier à des connaissances théoriques. Il sera réalisé un dossier (en groupe) à partir de thématiques définies en transversal entre plusieurs enseignements et d'une présentation orale d'un travail permettant d'approfondir ses compétences à communiquer.

BIBLIOGRAPHIE

L'ensemble des éléments de supports utilisés en TD seront mis en ligne y compris ceux pour aborder les parcours de compétences (pour tous les étudiants, y compris étudiants en régime dérogatoire).

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient : 3

Régime général :

Contrôles continus : 1 écrit (75 % de la note) / 1 oral (25 % de la note)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de mai :

Précision : dossier sur un métier à rendre sur EPREL

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin :

Dossier (fiche de lecture et analyse) à déposer sur Eprel

Enseignants responsables :

François Gandonnière
Marta Dos Santos Silva
Clarisse Madiot

Nombre d'heures : 30 h CM

CONTENU

Ce cours vise à apporter des connaissances transversales qui permettront à chaque étudiant, quel que soit son parcours, d'avoir des éléments de compréhension des enjeux de société. En l'occurrence, le cours se décompose en trois modules de 10 heures chacun :

-un CM portant sur la découverte des politiques sociales et d'insertion, leurs contextes institutionnels et leurs acteurs. Une initiation aux principales notions (intervention sociale, action publique, etc.) sera proposée. (C. Madiot)

- Un CM d'introduction à la philosophie, son histoire et ses grands courants. La place de la philosophie face aux questions éthiques auxquelles sont confrontés les professionnels dans le champ du travail social sera examiné (F.Gandonnière)

- Un CM d'initiation à la sociologie de la mixité culturelle. En l'occurrence, elle porte sur le couple, la famille et les enfants issus de la mixité culturelle. Ce CM vise à acquérir des connaissances sociologiques sur la construction conjugale et familiale des couples composés de deux cultures différentes, où la transmission culturelle à leurs enfants est un enjeu décisif dans leur socialisation. (Marta DOS SANTOS SILVA)

BIBLIOGRAPHIE

CM "politiques sociales et d'insertion"

Boussagnet, L., Jacquot, S. et Ravinet, P. (dir.) (2019). *Dictionnaire des politiques publiques* (5e éd.). Presses de Sciences Po.

Duvoux, N. (2009) *L'Autonomie des assistés*, Paris, PUF, coll. « Le Lien social », 269 p.

CM « culture générale » : www.vie-publique.fr et plus globalement tous les médias permettant de décrypter l'actualité.

CM « Introduction à la philosophie"

A.Comte-Sponville, *La philosophie*, PUF, Coll." Que sais-je", 2005.

P.Merlier, *Philosophie et éthique en travail social*, Presse EHESP, 2020.

CM « Mixité Culturelle » :

COLLET B. et PHILIPPE C., *Mixités : variations autour d'une notion transversale*, Paris, l'Harmattan, 2008.

DOS SANTOS SILVA M., « *Le bilinguisme en tant que moyen d'enrichir la relation transnationale de la famille franco-brésilienne* », *Diversité urbaine*, volume 13, n°2 : « Lien conjugal et migration à l'ère de la mondialisation », pp. 67-86, 2013.

VARRO Gabrielle, 2003, *Sociologie de la mixité. De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*. Paris, Belin, coll. Perspectives sociologiques.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient = 3

Régime général et dérogatoire :

Examen terminal écrit de 45 minutes lors de la session 1.

Rattrapage :

Examen écrit d'une heure lors de la session de juin

Enseignante responsable : Rachid SAGUER

Nombre d'heures : 20h TD

Enseignants intervenants :

Michael Bigay, Adelaide Da Silva, Delphine Heller, Sébastien Lacroix, Cindy Largillière, Caroline Perrin, Thomas Poujade,

CONTENU

Cet enseignement vise à développer les compétences de pratique de la langue écrite et orale en accord avec les exigences du travail universitaire.

Il s'agira de s'entraîner à l'écriture et à la prise de parole à partir de différents supports, soit en autonomie, soit dans des ateliers de pratique accompagnée.

Les exercices proposés seront l'écriture d'invention et d'argumentation, la rédaction et la présentation orale de synthèses de documents lus ou écoutés, l'élaboration et le compte-rendu de fiches de lecture en lien avec les cours de spécialité, et le commentaire d'images.

Les problèmes d'orthographe et de syntaxe que rencontrent certains étudiants feront l'objet d'une remédiation et d'un suivi individualisé.

Techniques et méthodes :

La lecture sélective, l'écoute, la prise de notes, la synthèse, la prise de parole.

Compétences travaillées :

Elaborer un texte écrit répondant à la consigne donnée (d'un point de vue pragmatique, sémantique et morphosyntaxique)

Respecter les contraintes de la langue écrite (d'un point de vue syntaxique et orthographique ; spécificité du code de l'écrit)

Produire un oral cohérent, structuré et pertinent répondant au type d'exercice demandé : savoir s'adapter à son public et capter son attention.

Supports

Très divers : écrits littéraires, journalistiques, politiques, scientifiques, photos, films documentaires.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Elle sera donnée en cours de semestre.

Modalités d'évaluation : 2 ECTS Coefficient 2

Régime général :

Contrôles continus : 1 écrit (50% de la note) / 1 oral (50% de la note)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de mai.

Devoir écrit à rendre (dossier, fiche de lecture, synthèse d'un corpus de documents, etc.)

Précision : travail à déposer sur Eprel.

Rattrapage :

Pendant la session d'examens de juin.

Devoir écrit à rendre (dossier, fiche de lecture, synthèse d'un corpus de documents, etc.)

Précision : travail à déposer sur Eprel.

Enseignant Responsable : Begoña ALONSO-FERNANDEZ

Nombre d'heures : 24h TD

Intervenants: Juan-Pablo HERNANDEZ GAZQUEZ,
Verónica QUERO

CONTENU

Approfondissement et renforcement grammatical. Les connaissances théoriques seront mises en pratique grâce à des exercices de compréhension et d'expression écrite et orale, exercices de conversation, de traduction, débats, jeux de rôles, exercices de présentation et de défense de son point de vue. Argumentations.

En outre, un travail particulier sera mené autour de certains aspects sociolinguistiques en Espagne et en Amérique hispanique ainsi qu'à l'actualité socio-éducative des pays hispanophones. Cette thématique sera présentée, sous une approche comparatiste, à travers des documents écrits et audio-visuels. A partir de ces supports, un travail de perfectionnement linguistique sera entrepris afin d'utiliser l'espagnol de façon plus efficace et d'arriver à un maniement plus fluide et courant de la langue.

BIBLIOGRAPHIE

Distribuée pendant le premier cours

Modalités d'évaluation : 2 ECTS Coefficient : 2

Régime général :

Contrôles continus : 2 écrits (50% de la note) / 2 oraux (50% de la note)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de mai :
Epreuve sur table de 2h

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin :
Epreuve sur table de 1h

UE 6
ECUE 6.2

Langues étrangères : Anglais

Enseignants responsables :
Fatima Anani & Michael Bigay

Nombre d'heures : 24h TD

Enseignants intervenants : Fatima Anani,
Michael Bigay, Lissia Amach, Pierre Mendel
Guei, Delphine Heller

CONTENU

L'objectif du second semestre est la consolidation et l'approfondissement des compétences acquises au premier semestre.

L'accent sera tout particulièrement mis sur la culture des aires anglophones.

Modalités d'évaluation : 2 ECTS Coefficient : 2

Régime général :

Contrôles continus : 2 écrits (50% de la note) / 2 notes d'oral (50 % de la note)

Les évaluations de compréhension de l'oral et d'expression orale sont comptées dans la moyenne d'oral.

Les évaluations de compréhension de l'écrit et d'expression écrite sont comptées dans la moyenne d'écrit.

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de mai :

Epreuve sur table de 2h

Rattrapage régime général et dérogatoire :

Pendant session d'examens de juin :

Epreuve sur table de 1h

Enseignante responsable : Frédérique Montandon

Nombre d'heures : 20h TD

CONTENU

Les séances de TD abordent la communication et les interactions sociales (aspects interpersonnels et intergroupes). Ils porteront sur les connaissances théoriques de communication en lien avec des situations précises. Pour cela, différents supports (image, photolangage, vidéo), et techniques (jeux d'improvisation, Forum théâtre, mise en situation) pourront être sollicités. Les TD permettent, en fonction d'un cadre théorique déterminé, de repérer à l'œuvre, dans des situations concrètes de communication, les notions pertinentes pour analyser les processus de communication. Il s'agit de développer des compétences d'analyse.

BIBLIOGRAPHIE

AMADO, E. & GUITTET, A. *La dynamique des communications dans les groupes*. Colin. 1989.

ANZIEU, D. & MARTIN, J-Y *La dynamique des groupes restreints*. PUF. 1986.

LEVY, A. *Psychologie sociale. Textes fondamentaux*. Dunod, 1972.

WATZLAWICK, BEAVIN & JACKSON : *Une logique de la communication*. Seuil, 1972.

Modalités d'évaluation : 2 ECTS Coefficient : 2

Régime général :

Contrôle continu 50% écrit, 50% oral lors des TD.

Régime dérogatoire :

Production écrite. Vous devez prendre contact avec l'enseignant (frederique.montandon@u-pec.fr) trois semaines maximum après le début des enseignements de cet ECUE.

Accompagnement pédagogique : après publication des résultats de la 1ère session.

Rattrapage :

Dossier écrit. Vous devez prendre contact avec l'enseignant dès la publication des résultats (frederique.montandon@u-pec.fr)

Enseignant responsable : Chantal Ventura
Intervenants : à déterminer

Nombre d'heures : 20h TD

CONTENU

Cet enseignement propose une initiation aux méthodologies de recherche quantitative en sciences sociales à travers la mise en pratique de deux techniques de recueil de données : l'entretien semi-directif et le questionnaire.

OBJECTIFS

Cet enseignement s'inscrit dans le module « Technique de recueil de données » (TRD). Il s'agit d'un cycle de travaux dirigés qui portent sur les méthodes d'enquête et se prolongent en deuxième et troisième année de Licence.

Au cours de ces travaux dirigés, les étudiants apprennent à maîtriser la technique du questionnaire et saisir la façon dont sont produites les données chiffrées, les biais possibles et comment concevoir et gérer la production de données quantitatives. Ce cours permettra donc d'appréhender le déroulement d'une enquête quantitative et de s'y confronter (un questionnaire sera à réaliser en groupe). Ce TD vise plus généralement à développer des capacités réflexives et de prise de distance nécessaires à la réalisation d'un travail de recherche en sciences sociale. Le cours reposera sur une part importante de lecture et de travail sur des documents supports pour concevoir le questionnaire.

Modalités pédagogiques :

- Mise en pratique : Par groupe, vous devrez construire un objet d'enquête et produire un questionnaire quantitatif. La construction de l'objet d'enquête, la problématisation et la préparation du questionnaire seront accompagnés en séances de TD et élaborés aussi sur le temps personnel.
- Lecture accompagnée de textes portant sur les méthodes d'enquête en sciences sociales.

BIBLIOGRAPHIE

Blanchet (Alain), Gotman (Anne), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992.

De Singly (François), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, 1992.

Quivy R. et Van Campenhoudt L. (1988), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod, Bordas.

Liste non exhaustive, la bibliographie sera déposée sur Eprel

Modalités d'évaluation : 3 ECTS Coefficient : 3

Régime général :

Contrôles continus : 50 % écrit et 50 % oral, 2 épreuves (dossier + Questions / textes)
Dossier à rendre

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de mai :
Devoir écrit à rendre (dossier questionnaire)

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin :
Devoir écrit à rendre

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE
UFR SCIENCES DE L'EDUCATION, SCIENCES SOCIALES ET STAPS
80, avenue du Général de Gaulle
Immeuble La Pyramide - 6^e étage
94009 - CRETEIL Cedex

SCOLARITE LICENCE 1 (BUREAU 615)

Gestionnaire de scolarité : N. Génier-Rahmé

nathalie.genier-rahme@u-pec.fr

Tél : 01.45.17.44.09

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITE

(Sous réserve de modifications)

LUNDI	Travail à distance	
MARDI	8h45 - 12h45	14h - 16h30
MERCREDI	Fermé	14h - 16h30
JEUDI	8h45 - 12h45	14h - 16h30
VENDREDI	8h45 - 12h45	Fermé

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE L1

Nathalie Savard: nathalie.savard@u-pec.fr